

École primaire C. PERRAULT
9 Avenue G. POMPIDOU
86000 Poitiers
Tel : 05/49/47/71/64
@ : ce.0860474y@ac-poitiers.fr

Compte rendu du Conseil d'école du 24 mars 2015.

Présents :

Mmes et M. Charpentier, Comte, Fayolle, Ferron, Gapier, et Gautier représentant les parents d'élèves.

Mmes et Ms. Bannier, Bonneau, Bruzac, Chaussénéry, Couedel, Dupuy, Eon, Pannetier, Péruchon, Richard, Valton, membres de l'équipe pédagogique.

Mme Vermeulen, représentant les ATSEM.

Mme Girard, responsable de la cuisine autonome.

M. Compte, représentant la municipalité.

Excusés

Mme Glykos, I.E.N.

Mme Dhoste, D.D.E.N.

Mmes et M. Péchenart, Rous-Saule et Yacouba Salifou, enseignants.

Mme Paulin et M. Kom, représentant les parents d'élèves.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du précédent compte-rendu

Point sur la restauration scolaire

Vie scolaire : informations diverses

Point financier et demandes

Questions diverses

1. Préambule.

Mme Comte est volontaire pour remplacer Mme Paulin comme secrétaire de séance pour ce conseil.

2. Point sur la restauration scolaire.

L'ordre du jour est modifié pour laisser la parole à Mme Girard, responsable de la cuisine autonome. Celle-ci fait le point sur les expérimentations (fromage posé sur la table dès le début du repas, rations de fruits, ...) ou les demandes des parents concernant notamment le pain jugé insuffisant à table. 4 pains ont ainsi été ajoutés aux services de cantine pour répondre à une demande parentale. Mme Girard précise ses disponibilités pour recevoir les parents ayant des interrogations.

3. Approbation du précédent comte-rendu.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité avec la précision ci-après. L'ATSEM qui complète le temps partiel de Mme Reynaud le mercredi matin n'effectue pas de ménage.

4. Vie scolaire : informations diverses.

– Classification REP pour la rentrée 2015 :

La classification en Réseau d'Éducation Prioritaire de l'école est officialisée. Les différentes mesures accompagnant ce nouveau statut sont présentée au conseil (accueil des 2 ans, pilotage, accompagnement éducatif, ...).

– Remplacement collègue :

Mme Da Silva remplace Mme Augry jusqu'à la fin de l'année scolaire.

– Projets pédagogiques :

L'atelier théâtre du collège J. Verne proposera un spectacle en juin pour clore les séances proposées aux CM2.

Les projets musicaux avec le conservatoire se poursuivent avec les PS de M. Dupuy (projet autour des percussions) et les CE1 de Mme Yacouba Salifou (projet musidanseurs).

Le séjour des classes maternelles se déroulera finalement à Talmont Saint-Hilaire les 26 et 27 mai.

Le projet danse des CE2 a débuté en mars. Différentes rencontres dansées sont prévues (CHU, ...)

Le compostage doit s'étendre au 2ème service de cantine dès que possible. La capacité du composteur actuel n'est plus suffisante. Il faut rechercher une solution pérenne dans le temps.

Le calendrier de fin d'année est rappelé :

➔ Spectacle de l'école et kermesse le 12 juin.

5. Point financier et demandes.

Point financier.

– La participation familiale à la coopérative scolaire s'élève à 1585euros, ce qui est faible.

Point travaux

Travaux réalisés :

- Installation des TNI et vidéos-projecteurs dans les deux bâtiments,
- Étagères dans la CLIS,
- Cabane de jardin en cours de livraison.

Demandes :

- Redimensionnement du bac à sable et de la cour maternelle,
- Un composteur plus grand et durable, celui en bois est trop fragile.

Dossiers en cours :

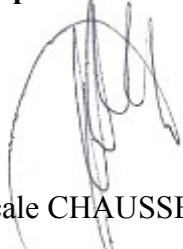
- Concernant les dalles collées à l'amiante dans la CLIS, l'inspecteur santé/sécurité du rectorat s'est déplacé le 12 mars et rendra son rapport au recteur pour suite à donner. M. Compte indique que l'école sera destinataire d'un courrier à ce sujet. Dossier à suivre avec attention.
- **Pré-projet de restructuration de l'ensemble du groupe scolaire. Le pré-projet présenté à la directrice le 20 février, s inscrit dans un projet global mené par la ville, projet global qui implique la reprise pour réaffectation des surfaces non occupées de l'ensemble de son patrimoine. L'école est donc concernée. La ville propose le déplacement des classes maternelles dans le bâtiment élémentaire. Un contre-projet est possible.**
Les enseignants, au-delà des divergences de point de vue concernant ce pré-projet, sont choqués que celui-ci soit présenté après les travaux importants réalisés en maternelle et tout juste terminés. Les membres du conseil souhaitent rencontrer les porteurs du projet pour mieux en comprendre les enjeux et proposer le cas échéant d'autres alternatives.

6. Questions diverses.

Pas de questions écrites à ce conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H 30.

La présidente



Pascale CHAUSSENERY

La secrétaire



Isabelle COMTE